Comptable

Aide document unique / fiche d'entreprise

Si ce document peut présenter une aide importante dans la rédaction du Document Unique ou de la Fiche d'Entreprise, **il ne faut pas oublier les points suivants :**

- Quels sont **les risques des autres métiers** de l'entreprise ?
- Les dangers notés correspondent-ils aux risques réels après **évaluation dans l'entreprise concernée ?**

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

Les informations contenues dans la base de données FMP le sont à titre indicatif et devront être validées par une démarche d'évaluation des risques.
Chaque utilisateur reste responsable de la mise en application (et des conséquences éventuelles) de ces données.
Chaque FMP présente une liste de **dangers à priori**. **C'est vous** qui devriez ensuite évaluer les risques, **entreprise par entreprise**, poste par poste.

Caractéristiques ☐ Nuisances ☐ Préventions ☐

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS
cabinet comptable		
bureau collectif	climatisation du local	effectuer la maintenance de la climatisation
	eclairage localement insuffisant	concevoir un éclairage adapté
		assurer la maintenance de l'éclairage
	bruit de fond	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)
		réduire le bruit de fond
bureau individuel	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement
locaux des clients	espace de travail d'accès physiquement difficile	

Organisation du travail

Les informations contenues dans la base de données FMP le sont à titre indicatif et devront être validées par une démarche d'évaluation des risques.
Chaque utilisateur reste responsable de la mise en application (et des conséquences éventuelles) de ces données.
Chaque FMP présente une liste de **dangers à priori**. **C'est vous** qui devriez ensuite évaluer les risques, **entreprise par entreprise**, poste par poste.

Caractéristiques ☐ Nuisances ☐ Préventions ☐

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique	
fluctuation saisonnière	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail
délais à respecter	travail sous contrainte de temps imposee (travail a la chaine, cadence elevee, salaire au rendement,	veiller à la gestion des volumes de travail
contact avec les clients	humeur des clients generant une charge mentale particuliere	
		former à la CAT face à des personnes différentes
		former à la CAT face à des personnalités difficiles
		former à la CAT face à une personne agressive
	travail imposant un contrôle permanent ou excessif des émotions	
contact avec les experts		
télétravail	espace de travail inadapté à l'activité	
	confusion vie privée-vie professionnelle	
		séparer lieux de vie et lieux de travail
	ecran de visualisation	
		choisir un siège ergonomique
		choisir du mobilier de poste informatique adapté
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran
		aménager un espace de travail spacieux

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS
		choisir des logiciels ergonomiques
		alterner les tâches
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail
	nuisances liées aux moyens alloués en terme d'équipements	prévenir les risques liés aux solvants organiques liquides
		porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique
		aménager des accès
		signaler les dénivelés
		installer des sols plans et réguliers
		vérifier l'état de l'installation électrique
		vérifier la sécurité incendie
	disponibilité de la hiérarchie vécue comme insuffisante	
	nuisances liées au contrôle informatisé du travail	
	nuisances du télétravail	Conseils pour l'organisation du télétravail

Tâches

Les informations contenues dans la base de données FMP le sont à titre indicatif et devront être validées par une démarche d'évaluation des risques.
Chaque utilisateur reste responsable de la mise en application (et des conséquences éventuelles) de ces données.
Chaque FMP présente une liste de **dangers à priori**. **C'est vous** qui devriez ensuite évaluer les risques, **entreprise par entreprise**, poste par poste.

Caractéristiques ☐ Nuisances ☐ Préventions ☐

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS
TACHES COMMUNES		
lire des documents	contrainte visuelle	concevoir un éclairage adapté
assurer les travaux de bureautique	ecran de visualisation	
		choisir un siège ergonomique
		choisir du mobilier de poste informatique adapté
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran
		aménager un espace de travail spacieux
		choisir des logiciels ergonomiques
		alterner les tâches
se déplacer chez le client	contrainte de la conduite VL professionnelle	
		utiliser des véhicules appropriés
		respecter l'interdiction d'utilisation du téléphone au volant en conduisant
		former le conducteur de véhicule léger
		informer sur risque routier et affections incompatibles avec la conduite
		informer le salarié sur la prise de substances et la conduite
TACHES DU COMPTABLE	nuisances des métiers de la comptabilité	
enregistrer les opérations comptables au quotidien		
suivre le traitement des factures		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS
préparer les bilans comptables annuels		
gérer la paie des salariés		
établir les déclarations fiscales et sociales de l'entreprise		
mettre en place les tableaux de bord pour le contrôle de gestion		
établir des contrats de travail		
analyser les flux et valoriser les stocks en entreprise		
TACHES DE L'EXPERT-COMPTABLE		
dispenser des conseils en gestion et moyens stratégiques	fonction a forte responsabilite assumee humaine, financiere ou de securite	
vérifier et fiabiliser les comptes annuels		
élaborer les budgets prévisionnels		
réaliser des audits		
alerter l'employeur sur les points faibles de l'entreprise		
optimiser la fiscalité de l'entreprise		
mettre en place des protocoles de restructuration, de plans de redressement ...		
TACHES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES		
vérifier et certifier les comptes publiés de l'entreprise	fonction a forte responsabilite assumee humaine, financiere ou de securite	

Outils et équipements

Les informations contenues dans la base de données FMP le sont à titre indicatif et devront être validées par une démarche d'évaluation des risques.
Chaque utilisateur reste responsable de la mise en application (et des conséquences éventuelles) de ces données.
Chaque FMP présente une liste de **dangers à priori**. **C'est vous** qui devriez ensuite évaluer les risques, **entreprise par entreprise**, poste par poste.

Caractéristiques ☐ Nuisances ☐ Préventions ☐

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS
poste informatique fixe	ecran de visualisation	
		choisir un siège ergonomique
		choisir du mobilier de poste informatique adapté
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran
		aménager un espace de travail spacieux
		choisir des logiciels ergonomiques
		alterner les tâches
logiciel		
documentation papier		

Produits, matériaux et publics concernés

Les informations contenues dans la base de données FMP le sont à titre indicatif et devront être validées par une démarche d'évaluation des risques.
Chaque utilisateur reste responsable de la mise en application (et des conséquences éventuelles) de ces données.
Chaque FMP présente une liste de **dangers à priori**. **C'est vous** qui devriez ensuite évaluer les risques, **entreprise par entreprise**, poste par poste.

Caractéristiques ☐ Nuisances ☐ Préventions ☐

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS
clients	humeur des clients generant une charge mentale particuliere	
		former à la CAT face à des personnes différentes
		former à la CAT face à des personnalités difficiles
		former à la CAT face à une personne agressive

Tenues de travail

Les informations contenues dans la base de données FMP le sont à titre indicatif et devront être validées par une démarche d'évaluation des risques.
Chaque utilisateur reste responsable de la mise en application (et des conséquences éventuelles) de ces données.
Chaque FMP présente une liste de **dangers à priori**. **C'est vous** qui devriez ensuite évaluer les risques, **entreprise par entreprise**, poste par poste.

Caractéristiques ☐ Nuisances ☐ Préventions ☐

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS
tenue civile		